






A retenir

MILDIU	Risque très élevé. De nouveaux épisodes pluvieux seraient contaminants.
VERS DE LA GRAPPE	Le vol s'intensifie en vallée et a démarré sur le plateau.
BLACK- ROT - OÏDIUM	La période de sensibilité se termine.
BOTRYTIS	Le stade sensibilité principale sera atteint prochainement.
CICADELLES VERTES	Localement, le seuil de nuisibilité est presque atteint. Surveillez vos parcelles à risque.

MÉTÉO

Prévisions du 7 juillet au 11 juillet 2010 (Source : Météo France)

	-	Mer 7	Jeu 8	Ven 9	Sam 10	Dim 11
Températures	-	16 30	20 35	20 33	19 31	19 31
Tendances	-					

STADES PHENOLOGIQUES

	Vallée Ouest	Vallée Est	Plateau
Merlot	31 - 33	31	31
Malbec	31	29 - 31	29 - 31

Rappel des stades :

29 : Baies de la taille d'un plomb

33 : Fermeture de la grappe

31 : Baies de la taille d'un pois

35 : Véraison

MILDIOU

• Situation au vignoble

De nouvelles taches sur feuilles s'observent régulièrement sur parcelles témoins (non traitées) et référence (traitées). Mais ces apparitions de taches nouvelles se font toujours sous forme de symptômes localisés. Les observateurs n'identifient à ce jour aucun développement sous forme de foyers. Les tournées d'observation n'ont permis d'identifier, à ce jour, aucune attaque de mildiou sur grappe.

• Données de la modélisation

La pression de la semaine écoulée était en hausse et le risque qualifié d'élevé. Les pluies enregistrées le 2 juillet dernier ont été relativement importantes : 25 mm pour le poste de Puy l'Evêque et plus de 40 mm pour les autres secteurs. Les contaminations identifiées par le modèle au cours de cet épisode pluvieux peuvent être qualifiées de graves.

Pour cette semaine, la pression se maintient à un niveau très élevé. Toute nouvelle pluie est susceptible d'engendrer des contaminations significatives en tous secteurs.

Évaluation du risque : Le risque est très fort. Encore une fois, un temps instable est annoncé pour la fin de la semaine et les pluies qui l'accompagneraient seraient contaminantes.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

La situation sanitaire est saine sur les parcelles référence (traitées) et les témoins non traités.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un contrôle rigoureux du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle.



*Symptômes d'oidium sur grappe.
Photo : Chambre d'Agriculture 31*

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : après fermeture, l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oïdiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oidium.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

On note toujours une évolution des symptômes autour des foyers existants.

Évaluation du risque : Comme pour l'oïdium, la sensibilité de la grappe au black-rot est maximale entre la nouaison et le stade fermeture. En cas de présence de taches sur feuilles, la progression des symptômes sur grappes, à la faveur de nouvelles pluies, est toujours possible.

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Dans les situations sensibles, la principale période de risque se situe avant fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures s'intensifient et sont très importantes en vallée. Le vol a démarré en fin de semaine dernière sur le plateau. Les premières pontes ont été observées. Les œufs n'ont pas encore atteint le stade « tête noire ».

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis, SRAL - Modèle Potentiel Système, IFV)

D'après le modèle, nous aurions déjà atteint le stade de 90 % du 2e vol. Les premières éclosions étaient prévues entre le 2 et le 5 juillet (2 % du stade L1).

Évaluation du risque : La période des éclosions est proche. La phase de sensibilité du ravageur se situe au stade « tête noire ». il s'agit du stade ultime de développement de l'œuf qui précède l'éclosion. L'objectif des méthodes de contrôle des tordeuses de la grappe est d'éviter les perforations de baies en stoppant l'activité des jeunes larves.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Les populations de cicadelles vertes continuent de progresser. Les niveaux d'occupation atteignent localement 70 à 80 cicadelles pour 100 feuilles.

Évaluation du risque : Lorsque les niveaux des populations augmentent, les larves de la deuxième génération peuvent engendrer localement des dégâts de grillure sur feuilles. Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations. Un comptage s'impose.

■ Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES ?

• Situation au vignoble

La croissance de la vigne a favorisé une dilution des populations d'acariens.

Évaluation du risque : Maintenez une surveillance de vos parcelles à risque. Dès que la pousse ralentit, les générations estivales d'acariens jaunes peuvent s'installer et se développer rapidement.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.